

Modalités d'admission

L'accès à ce service doit être un acte volontaire.

Le SAVS peut être sollicité :

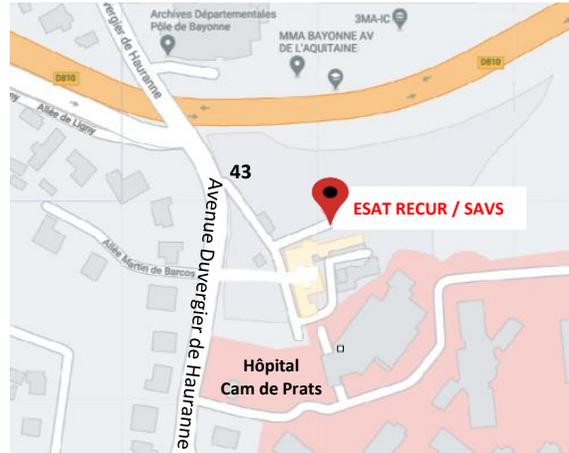
- A l'initiative de la personne en situation de handicap ;
- Par l'intermédiaire d'un travailleur social ;
- Par l'intermédiaire de la famille.

L'intéressé(e) doit constituer un dossier de demande d'orientation vers un service médico-social et le déposer auprès de la MDPH.

L'admission ne pourra intervenir qu'à partir d'une orientation vers le service prononcée par la CDAPH.

Les premières rencontres permettront ensuite d'affiner le projet personnalisé, qui sera ensuite formalisé dans un document établi en adéquation avec les capacités, les souhaits, les attentes et les besoins de la personne accueillie.

Pour nous situer



SAVS

43 avenue Duvergier de Hauranne

64100 BAYONNE

Tél. : 05 59 59 99 94

E-mail : savs@pep64.org

**Service
d'Accompagnement
à la Vie Sociale**

SAVS

43 avenue Duvergier de Hauranne

64100 BAYONNE

Le SAVS pour qui ?

Le SAVS polyvalent accompagne des adultes porteurs de différents handicaps résidant dans le Pays Basque sur notification de la commission des droits et de l'autonomie (CDAPH).

Il s'adresse par exemple :

- A des adultes déficients visuels ;
- A des adultes inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle.

- 20 places.

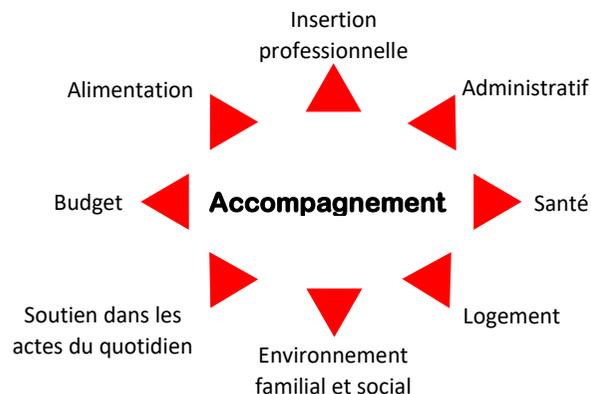
Qui contacter ?

Le SAVS intervient sur divers aspects qui visent à accroître l'autonomie de la personne handicapée, à favoriser son insertion sociale, mais aussi professionnelle, à concourir à son épanouissement personnel.

Les objectifs du SAVS

Les objectifs sont individualisés et inscrits dans le projet d'accompagnement élaboré avec l'utilisateur.

Les domaines d'accompagnement



L'équipe

1 responsable de service

1 psychologue

1 conseiller d'économie sociale et familiale

1 éducateur coordinateur

1 ergothérapeute

1 éducateur spécialisé

Qui contacter ?

SAVS

Tél. : 05 59 59 99 94

Fax : 05 59 59 29 73

E-mail : savs@pep64.org